

Arrondissement de L'Île-Bizard-Ste-Geneviève

District électoral de Denis-Benjamin-Viger (062)

Endroits de vote - Jour du scrutin

Sections de vote

01	ÉCOLE JACQUES-BIZARD (HORS DISTRICT) 515, montée de l'Église Gymnase	01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11
-----------	--	----------------------------------

Dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Ste-Geneviève, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller d'arrondissement de son district

